



## École des Trois-Saisons

Édifice Lavictoire : 212, rue Cedar, Gatineau (Qc), J8P 5E8  
Tél : 819-503-8054, Télécopieur : 819-663-0840  
Édifice St-Pie X : 114, rue de la Reine-Élisabeth, Gatineau (Qc), J8P 5G5  
Tél : 819-663-4229, Télécopieur : 819-663-3896  
Service de garde : 819-663-0272  
[www.csdraveurs.qc.ca/troissaisons](http://www.csdraveurs.qc.ca/troissaisons)

### **RETOUR EN CLASSE 2021-2022**

#### **Informations IMPORTANTES en contexte de la pandémie**

Le vendredi 20 août 2021,

Chers parents,

Nous tenons à souhaiter la bienvenue à tous les élèves et aux parents de l'école des Trois-Saisons.

Nous sommes présentement à pied d'œuvre pour organiser le retour en classe des élèves. Certains changements sont apportés afin de respecter les nouvelles consignes de la Santé Publique et les directives du ministère. D'ailleurs, nous vous invitons à discuter avec votre enfant de l'importance de maintenir la distanciation sociale, du lavage régulier des mains et de tousser dans son coude.

#### **RENCONTRE DE PARENTS – JEUDI 26 août 2021 (VIRTUELLEMENT SEULEMENT)**

Préscolaire 4 et 5 ans :	18 h 15
4 <sup>e</sup> - 5 <sup>e</sup> - 6 <sup>e</sup> année :	18 h 30
Classe de langage, groupe 952 :	18 h 45
1 <sup>re</sup> – 2 <sup>e</sup> année :	19 h 00
3 <sup>e</sup> année et classe de langage, groupe 951 :	19 h 15

**MODIFICATION DU FONCTIONNEMENT** : Cette année encore, la **rencontre de parents se fera virtuellement**. Le titulaire de votre enfant vous enverra un lien par courriel afin de pouvoir accéder à la visioconférence. **Votre participation est importante. Si vous n'avez pas reçu un lien par courriel pour participer à la rencontre d'ici le jeudi 26 août à 13h, veuillez contacter la secrétaire avant 16h.**

#### **RENTREE SCOLAIRE – MARDI 31 AOÛT – JOUR 1**

Nous attendons votre enfant à compter de 8h20 sur la cour d'école :

Lavictoire : 1<sup>ère</sup>-2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> année et groupe 951

St-Pie X : 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> année et groupe 952

Les parents qui accompagneront leur enfant sur la cour de l'école devront obligatoirement porter le masque et garder une distanciation de 2 mètres avec les autres personnes. Nous demandons qu'un seul parent accompagne leur enfant sur la cour de l'école. Les élèves devront aller rejoindre leur titulaire à l'endroit prévu. Vous connaîtrez le titulaire de votre enfant ainsi que l'endroit prévu pour le groupe lors de la rencontre de parents du 26 août.

Pour les élèves du préscolaire, la rentrée progressive aura lieu avec les parents tel que mentionné au printemps dernier. Vous recevrez sous peu l'horaire respectif de votre enfant. Le masque est obligatoire en tout temps pour les parents.

#### **ARRIVÉES À L'ÉCOLE**

Les élèves marcheurs doivent arriver **entre 8h10 et 8h20** le matin et entre **12h55 et 13h05** au retour du dîner. Aucun élève marcheur ne peut entrer sur la cour avant ces heures.

## **PORT DU MASQUE**

- ❖ Le **port du masque de procédure** est **obligatoire** pour tous les adultes et les élèves du primaire qui entrent et circulent dans l'école.
- ❖ Les **élèves du primaire** doivent **obligatoirement porter le masque de procédure dans leur déplacement à l'intérieur, dans les aires communes intérieures et dans le transport scolaire**. Il ne sera donc pas requis en classe, ni à l'extérieur ou lors des cours d'éducation physique.

## **MESURES SANITAIRES MISES EN PLACE**

- ❖ Le lavage des mains fréquent, pour tous, sera prévu dans l'horaire (à l'entrée et aux sorties de l'école, avant et après avoir mangé, après la salle de toilettes et s'être mouché, etc.);
- ❖ Les surfaces communes seront nettoyées et désinfectées régulièrement.

Nous vous demandons :

- ❖ De fournir des collations dans des contenants manipulables par l'enfant. **ATTENTION**, certains élèves ont des allergies très sévères, **les aliments contenant des noix et des arachides ne sont pas permis**;
- ❖ Que votre enfant apporte le moins possible d'objets de la maison (seulement les effets scolaires);
- ❖ Que votre enfant apporte sa propre bouteille réutilisable, car il ne pourra pas utiliser la buvette. Il sera possible pour lui de remplir sa gourde dans la journée, mais il devra la rapporter à la maison en fin de journée pour le nettoyage et le remplissage le matin.

## **SI VOTRE ENFANT PRÉSENTE UN SYMPTÔME**

Nous sommes en attente des directives de la Santé Publique. Aussitôt que nous aurons plus de détails, nous vous informerons.

## **BRIGADE SCOLAIRE ET DÉPLACEMENTS ENTRE L'ÉCOLE ET LA MAISON**

Les brigadiers adultes seront présents à leur poste dès la rentrée scolaire. Les brigadiers juvéniles seront également en poste aussitôt que l'équipe sera formée.

Il est important de préciser que les enfants qui se rendent à l'école à pied doivent emprunter les corridors de sécurité habituels. Il faut également rappeler aux enfants d'emprunter les trottoirs, de traverser aux bons endroits et d'être attentifs à la circulation sur leur trajet entre l'école et la maison.

## **CONSIGNES PERSONNALISÉES PROVENANT DU TITULAIRE**

Lors de la rencontre de parents du 26 août, vous recevrez les consignes plus personnalisées de la part du titulaire de votre enfant en lien avec le fonctionnement de classe, de l'utilisation des casiers, du changement de chaussures et toutes autres informations utiles.

## **SERVICE DE GARDE ET DÎNEURS**

Pour les élèves fréquentant le service de garde le matin (de 6h30 à 8h10), votre enfant entrera seul à l'entrée principale de l'édifice St-Pie X. Une éducatrice l'accueillera et le dirigera. Assurez-vous que votre enfant a bien franchi la porte d'entrée principale avant de quitter.

Modification temporaire au règlement de l'école : Pour le moment, vu les circonstances et les mesures sanitaires à respecter, **aucun réchaud au micro-ondes ne pourra être fait**. Seulement le dîner froid ou l'utilisation d'un contenant du type « Thermos » seront permis. L'enfant doit être capable d'ouvrir ses contenants lui-même dans la mesure du possible. De plus, assurez-vous que votre enfant ait ses ustensiles.

Pour les élèves fréquentant le service de garde le soir (entre 15h35 et 17h30), veuillez donner le nom de votre enfant à l'éducatrice à l'intérieur de l'école. L'éducatrice appellera votre enfant et il vous rejoindra à l'extérieur de l'édifice. Veuillez noter qu'aucun enfant du primaire ne sera appelé avant 15h45 pour permettre le déplacement.

Pour les élèves de l'édifice Lavictoire fréquentant le service de garde en fin de journée, tous les parents doivent se présenter du côté St-Pie X pour aller chercher leur enfant.

## **FRAIS À PAYER À L'ÉCOLE ET CAHIERS D'ACTIVITÉS**

Les frais à l'école doivent être payés entre le **mardi 31 août et le vendredi 3 septembre 2021**.

Il sera maintenant possible d'effectuer vos paiements par Internet via votre institution bancaire. Sur l'état de compte, vous y trouverez la procédure. Celui-ci sera remis à votre enfant lors de la première journée des classes.

Si vous payez en argent comptant, vous devez déposer le **montant exact dans l'enveloppe identifiée au nom de votre enfant (avec le code zébré)** et la retourner par l'entremise de votre enfant.

**RAPPEL : Les cahiers d'activités sont disponibles à la librairie Louis Fréchette. Il est important de vous les procurer avant le début des classes.**

Des modifications au fonctionnement de l'école peuvent être apportées en tout temps selon les recommandations ou les changements apportés par le ministère et la Santé Publique.

Nous vous souhaitons une belle rentrée scolaire 2021-2022 !

Merci de votre précieuse collaboration,

Mélanie Charette  
Directrice

Zoé Charbonneau  
Directrice adjointe

*À des Trois-Saisons, tous à l'unisson! Ici, chaque jour, je connais un succès!*